

Le nucléaire, parfait concentré du rapport de la France à son pouvoir politique

[Elsa Conesa](#), Le Monde, 21 novembre 2023

Nécessitant par nature un Etat fort, cette énergie se marie bien avec la tradition jacobine française. Tout l'inverse de l'Allemagne, Etat fédéral, où elle est le symbole d'un danger existentiel et d'une dépossession du citoyen. *« Ce sont des réalisations comme celles-ci qui permettent de juger ce que vaut un peuple, ce qu'il vaut dans l'époque moderne, ce qu'il veut et ce qu'il sait faire. »* C'est en ces termes que, en 1967, le général de Gaulle posait l'enjeu du nucléaire civil [à l'occasion d'un déplacement sur les installations nucléaires de Pierrelatte \(Drôme\)](#) – dont la centrale ne s'appelait pas encore Tricastin. Comme si le destin du pays tout entier résidait dans l'exploitation de cette technologie issue de la recherche militaire, alors maîtrisée par une petite poignée d'Etats. Un demi-siècle plus tard, l'image de l'atome dans l'imaginaire collectif français n'a guère changé : plus qu'ailleurs, le nucléaire y est associé à la souveraineté et à l'indépendance. Quel autre Parlement aurait pu enquêter sur *« les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France »*, [comme l'a fait l'Assemblée nationale, début 2023](#), sans même devoir préciser le cœur du sujet dans l'intitulé, à savoir l'énergie nucléaire ? Cette vision des origines est la source de nombreux différends à Bruxelles, où elle se confronte presque quotidiennement à la perception allemande, à peu près en tout point opposée. Difficile de comprendre cette divergence sans remonter à ce que cette énergie incarne dans la culture politique des deux voisins : emblème de la puissance militaire et stratégique en France, symbole d'un danger existentiel et d'une dépossession du citoyen en Allemagne, où elle a fondé la création du mouvement écologiste. Le nucléaire est un parfait concentré du rapport de ces deux pays à leur propre pouvoir politique.

« C'est une énergie colbertiste »

« Le nucléaire est une énergie centralisante qui suppose d'être maîtrisée par un Etat central fort », selon l'ancien député européen écologiste Daniel Cohn-Bendit, ce qui s'accommode fort bien avec la tradition jacobine française et son système de grands corps. *« L'Allemagne est très attachée au fédéralisme, le nucléaire y est considéré comme une énergie qui échappe au contrôle des citoyens, qui les dépossède »*, poursuit-il, alors que, en France, l'Etat est au contraire *« la colonne vertébrale de la société, sommée de résoudre tous les problèmes »*. En découle une *« tradition gaulliste d'adhésion aux grands projets d'Etat qui garantissent l'indépendance de notre pays, résume Philippe Etienne, ancien ambassadeur de France en Allemagne. Ce type de raisonnement est beaucoup plus naturel en France qu'en Allemagne »*. Technologie par nature intégratrice, le nucléaire suppose des autorités de sûreté centralisées, même si les centrales sont réparties sur le territoire. *« On ne peut pas avoir de nucléaire dans un pays où l'Etat est faible car l'autorité de sûreté sera elle-même faible »*, juge Louis Gallois, ancien président d'EADS (devenu Airbus). Le nucléaire a aussi besoin d'un Etat capable de se projeter à trente ou à cinquante ans, de planifier. *« C'est une énergie colbertiste, ce qui n'est pas dans la culture allemande »*, estime-t-il. Vue d'Allemagne, cette technologie ultrasophistiquée implique au contraire une trop grande dépendance à l'égard d'un Etat dont la fiabilité est discutable, puisqu'il n'a pas été autorisé à en maîtriser la technologie à des fins

militaires dans l'après-guerre. L'épisode de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima en 2011, dans un pays considéré comme aussi avancé technologiquement que le Japon, a achevé de décrédibiliser l'atome. En France, « *le système politique est plus favorable et plus susceptible de réunir les conditions nécessaires au développement du nucléaire qu'un Etat fédéral* », reformule Sven Rösner, directeur de l'office franco-allemand pour la transition énergétique, même si la domination du charbon outre-Rhin, dont les représentants se sont longtemps abrités derrière le mouvement antinucléaire, a joué un rôle au moins aussi important dans les réticences du pouvoir politique. L'expert, qui vit en France depuis vingt ans, souligne ce qu'un Français omettrait sans doute de rappeler : le choix du nucléaire en France, avec la création du commissariat à l'énergie atomique par ordonnance en 1945, s'est fait « *sans l'approbation du Parlement* ». « *De Gaulle n'en avait pas besoin mais il aurait pu légitimer démocratiquement ce projet.* »

Méfiance envers l'économie de marché

De son côté, l'Allemagne reste méfiante, du fait de son histoire, face à tout ce qui pourrait ressembler à un Etat fort et autoritaire, qui seul maîtriserait une technologie aussi dangereuse. Elle est aussi moins sensible que la France aux questions de souveraineté, puisqu'elle a construit son identité nationale après-guerre sur le mercantilisme et le développement de l'économie sociale de marché. « *L'Allemagne est attachée à la notion de souveraineté, moins à celle d'indépendance*, corrige Arne Jungjohann, politologue et spécialiste des questions climatiques. *Elle a peu de ressources naturelles et a donc besoin du commerce. L'énergie n'est pas pour elle un enjeu de souveraineté, le débat est d'abord dominé par les questions économiques.* » Sa culture politique la poussera à privilégier naturellement des énergies renouvelables volontiers présentées comme décentralisatrices. « *En Allemagne, les municipalités organisent directement le développement des éoliennes et elles en profitent directement*, explique Daniel Cohn-Bendit. *En France, on ne comprend pas les avantages d'une énergie décentralisée.* » Pour lui, l'attachement au nucléaire français trahit aussi une forme de méfiance envers l'économie de marché. « *Les renouvelables sont beaucoup plus compatibles avec la vision allemande de l'économie de marché* », analyse-t-il, dans laquelle les collectivités peuvent décider, sans en référer à l'Etat, de construire une éolienne localement. Ce qui est impossible avec une centrale nucléaire.

Electricité : entre la France et l'Allemagne, un compromis sous haute tension

[Jean-Michel Bezat, Le Monde](#), 23 octobre 2023

Alors que Paris et Berlin se sont finalement entendus sur le mode de fixation du prix du mégawattheure au sommet de Hambourg, le 17 octobre, les deux pays continuent de défendre deux modèles énergétiques totalement antinomiques.

Depuis des mois, des tensions sans précédent opposaient la France à l'Allemagne sur la réforme du marché européen de l'électricité. Et, depuis dix ans, les deux pays se jettent à la figure les vertus de leur modèle respectif : une forte matrice nucléaire pour Paris, un mix d'énergies fossiles et renouvelables pour Berlin. Le dossier était même devenu la principale pierre d'achoppement de la relation franco-allemande. Une situation d'autant moins justifiée que les deux nations sont censées poursuivre en commun un triple objectif : éviter la flambée des prix, renforcer la compétitivité industrielle et décarboner leur économie. Au sommet de Hambourg, les 9 et 10 octobre, Emmanuel Macron et Olaf Scholz avaient rouvert le dossier sans conclure, le président français et le chancelier allemand se montrant toutefois optimistes pour la suite. Suite et fin, mardi 17 octobre, à Luxembourg, où les ministres de l'énergie des Vingt-Sept sont finalement parvenus à un compromis sur la réforme du marché de l'électricité, maintenant soumis aux eurodéputés. L'Élysée, qui bataillait pour la prise en compte du nucléaire dans le nouveau mécanisme de prix, a crié victoire. Tout comme l'Allemagne, puisque Bruxelles veillera à ce que le soutien à EDF et à la modernisation de ses 56 réacteurs ne donne pas à la France un avantage compétitif contraire aux lois européennes de la concurrence.

Un conflit historique

C'est bien ce que redoutait une Allemagne en récession, dont l'industrie est ébranlée par la perte du gaz russe bon marché, la concurrence des sociétés américaines subventionnées par l'Inflation Reduction Act (IRA) pour verdir leurs activités et la menace des constructeurs chinois de véhicules électriques. L'enjeu immédiat portait donc sur la configuration du marché et non sur le prix appliqué au consommateur d'électricité, qu'elle soit fossile, nucléaire ou renouvelable, assuraient les négociateurs. L'accord de Luxembourg met-il pour autant fin au vieux conflit franco-allemand sur le modèle énergétique ? La transition lancée par Berlin en 2001 n'a pas tenu toutes ses promesses de décarbonation de l'électricité, même si l'éolien, le solaire et l'hydrogène ont connu un développement remarquable. Si la France est loin d'être « éco-exemplaire » sur ses émissions globales de gaz à effet de serre, sa production électrique est sept fois moins « polluante » que celle de son voisin, contraint de relancer le charbon pour compenser l'arrêt définitif du nucléaire. Un atout essentiel dans la perspective d'une hausse de 50 % de la consommation d'électrons à l'horizon 2050. En février, Paris avait remporté une demi-victoire quand Berlin avait fini par concéder [l'inscription du nucléaire dans la taxonomie européenne des énergies décarbonées](#), facilitant ainsi son accès aux financements publics et privés. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, n'avait pas pu s'empêcher de nuancer le succès en affirmant que cette énergie est « *importante* » pour décarboner mais « *pas stratégique* ». L'Allemagne restera le fer de lance du camp antinucléaire en Europe, emmené par son vice-chancelier et ministre de l'économie, l'écologiste Robert Habeck. La crise plonge ses racines dans l'histoire. Depuis 1945, la France a fait le choix du nucléaire militaire et civil, porté par ses forces armées, le Commissariat à l'énergie atomique et EDF. Ils tirent toute une filière industrielle et bénéficient du soutien tacite de l'opinion. L'atome est dans l'ADN national, une situation unique au monde, une fierté, malgré les déboires de la filière ces dix dernières années. Après des années de flottement sur l'importance à lui donner, Emmanuel Macron l'a relancé. Il a décidé la prolongation des centrales tant qu'elles seraient jugées sûres par l'Autorité de sûreté nucléaire, [annoncé six EPR 2 en 2035-2040](#) et fait voter une loi pour accélérer leur construction.

« L'obsession allemande : détruire EDF »

Rien de tel outre-Rhin. L'Allemagne s'est convertie à l'atome civil dans les années 1970, sans enthousiasme et sans qu'il dépasse 22 % de la production d'électricité (75 % en France). Durant une parenthèse de trente ans, certains ont rêvé d'un « Airbus de l'énergie », symbolisé par le réacteur EPR de Framatome-Siemens. Les Verts, eux, ont ferrailé contre sous la bannière « *Atomkraft ? Nein Danke !* » (« nucléaire ? non merci ! »), mêlant préoccupations écologistes et pacifistes. Arrivée au pouvoir en 1998, la coalition SPD-Grünen (alliance entre le Parti social-démocrate d'Allemagne et les Verts) a commencé à détricoter la coopération franco-allemande. Avant que le chancelier Gerhard Schröder choisisse le gaz russe de son « *ami* » Vladimir Poutine. Une stratégie poursuivie par Angela Merkel qui conduira son pays à une périlleuse dépendance. Une première rupture est actée avec le [retrait de Siemens de l'EPR en 2009](#). Elle devient définitive avec la [sortie du nucléaire](#) décidée après l'accident de Fukushima en 2011. La France compte de son côté un puissant lobby pronucléaire, qui crie au complot allemand, persuadé que l'Allemagne refuse d'avoir un pays proche disposant d'un « *atout compétitif tel qu'EDF* », affirme son ex-PDG (2009-2014), Henri Proglio : « *Depuis vingt-cinq ou trente ans, l'obsession allemande est de détruire EDF. Ils y ont réussi.* » Il y a une part de vrai dans cette charge, illustrée par l'obligation qui lui est faite de vendre à perte une partie de son électricité nucléaire aux fournisseurs alternatifs. Mais c'est exonérer le groupe de [sa responsabilité dans la gestion défailante du nucléaire](#) et accréditer l'idée que Paris est sans voix à Bruxelles, où Berlin dicterait sa loi. EDF doit intégrer la nouvelle donne dans la difficile négociation avec l'Etat actionnaire sur le prix de vente de sa production nucléaire. Avec Bruxelles en juge de paix de la « *sincérité* » d'un prix qui ne devra pas trop excéder les coûts de production de l'entreprise, admet l'Elysée. Et Berlin en censeur vigilant de toute violation du compromis de Luxembourg.